

QUESTIONS DIVERSESAFFAIRE N° 36/15

OBJET : AUTORISATION DE DEFENDRE EN JUSTICE : MISE EN CAUSE DE LA  
RESPONSABILITE CIVILE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS PAR  
MADAME SIN-LEE-SOU

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Madame SIN-LEE-SOU, Epouse AH-SING, a été victime d'un accident le 10 septembre 1979, à l'angle des rues Maréchal Leclerc et Jules Olivier. Elle impute la cause de ce sinistre au mauvais fonctionnement des feux tricolores de signalisation à ce carrefour, au moment des faits.

Notre responsabilité civile étant mise en cause, un règlement amiable a été recherché entre assureurs. Cette tentative de transaction ayant échoué, Madame SIN-LEE-SOU a engagé une action contentieuse contre la Commune de Saint-Denis.

En conséquence, je vous demande de m'autoriser à défendre en justice dans cette affaire devant le premier degré de juridiction et au besoin, en appel, conformément aux articles L.316-9 et L.316-10 du Code des Communes.

---

ADOPTE A L'UNANIMITE

---

UU - St Denis le 10 juin 1981  
 P/Le Préfet  
 Le Secrétaire Général  
 Signé : Didier CULHANT  
 Pour Copie Certifié Conforme  
 P/Le Préfet  
 Le Chef de Bureau des Affaires  
 Fac Poes La Costa